

2.—Classification des familles selon le nombre d'enfants, basée sur les allocations familiales payées en juillet 1945—fin

Province	Nombre d'enfants par famille								
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ile du Prince-Edouard.....	250	141	62	23	8	1	1	--	--
Nouvelle-Ecosse.....	1,021	539	254	107	24	5	1	--	--
Nouveau-Brunswick.....	1,469	761	394	165	50	14	3	--	--
Québec.....	11,113	7,004	4,108	1,817	567	82	32	4	2
Ontario.....	4,434 ¹	1,756 ¹	506	259	74	18	4	1	--
Manitoba.....	641	336	160	59	22	8	1	--	--
Saskatchewan.....	1,392	727	323	113	39	16	2	1	--
Alberta.....	942	421	169	66	22	5	--	--	--
Colombie Britannique.....	457	176	76	22	5	1	--	--	--
Totaux.....	21,719	11,861	6,052	2,631	811	150	44	6	?

¹ Les chiffres des familles ontariennes, de 3 à 8 enfants, sont basés sur un échantillon de 10 p.c. Tous les autres chiffres sont réels.

3.— Paiements d'allocations familiales, juillet 1945

(Chiffres sujets à révision)

Province	Familles auxquelles les allocations ont été payées ¹	Nombre total d'enfants ¹	Moyenne des allocations		Total des allocations, juillet 1945
			par famille	par enfant	
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	11,702	29,207	15-13	6-06	177,058
Nouvelle-Ecosse.....	64,213	155,121	14-35	5-94	921,333
Nouveau-Brunswick.....	54,036	143,152	15-71	5-93	849,136
Québec.....	354,881	1,029,246	16-76	5-78	5,948,309
Ontario.....	384,921	798,725	12-56	6-05	4,836,416
Manitoba.....	80,106	169,688	12-86	6-07	1,029,982
Saskatchewan.....	97,444	232,966	14-34	6-00	1,397,838
Alberta.....	94,678	213,162	13-61	6-05	1,289,084
Colombie Britannique.....	95,773	185,579	11-61	5-99	1,111,778
Totaux et moyennes.....	1,237,754	2,956,844	14-18	5-94	17,560,934
Estimation d'août 1945.....	1,300,000	3,104,400	14-18	5-94	18,440,136

¹ Dans le tableau ci-dessus, le chiffre 1,237,754 représente le nombre de chèques individuels émis aux bureaux régionaux du Trésor pour les allocations familiales au cours de juillet 1945 plutôt que le nombre réel de familles ayant bénéficié. Le nombre de familles ayant bénéficié est en réalité un peu plus grand que le chiffre donné, parce que dans certains cas les paiements aux sociétés d'aide à l'enfance et à la section des comptes de fiducie des Affaires indiennes représentent les paiements d'allocations à plus d'un groupe de familles. Ceci et le fait que dans le tableau 2 les groupes de familles de trois à huit enfants sont basés, pour la province d'Ontario, sur un échantillon de 10 p.c., expliquent l'écart apparent entre le nombre total de chèques émis, tel qu'indiqué au tableau 3, et le nombre total de familles donné au tableau 2. Les mêmes facteurs expliquent la variation du nombre d'enfants dont les allocations ont été payées (tableau 3) et le nombre total d'enfants inclus dans la "Classification des familles selon le nombre d'enfants" (tableau 2). Les enregistrements reçus à la fin de juin 1945 et les enregistrements incomplets exigeant des renseignements et une correspondance additionnels, n'ont pas tous été inclus parmi les paiements de juillet.